



COMPTE-RENDU

Réunion du 8 avril 2025



1. TABLE DES MATIERES

2.	Liste des participants	2
3.	Présentation de gescod	3
4.	Le groupe pays Côte d'Ivoire.....	4
5.	Interventions et temps d'échanges.....	4
6.	Thématiques et difficultés que les acteurs souhaitent faire remonter	6

2. LISTE DES PARTICIPANTS

Nom du participant	Nom de la structure	Localisation en Grand Est	Zone d'intervention de la structure	Thématique
Prudence GNANDUILLET	AGUI	10 (Aube)		Egalité femmes/hommes/agriculture
MONIQUE MOTTOH	Association EBOKA	68 (Haut-Rhin)	Côte d'Ivoire	Actions sociales
Claude JACQUOT	Comité de Coopération Décentralisée de Fraize (CCD)	88 (Vosges)	Bondoukou, Région du Gontougo	Développement local rural -soutien aux micro-projets
N'dri Rodrigue KOUAME	Etudiant à l'Institut Agro Montpellier		Montpellier	Marché, Organisation, Qualité et Service aux agricultures des pays du Sud
Ameline TISON	Fondation René Cassin - Institut International des droits de l'homme	67 (Bas-Rhin)	France, Europe, Amérique Latine, Afrique dont la Côte d'Ivoire	Organisation de la 9e session délocalisée de formation à Abidjan - Côte d'Ivoire du 12 au 16 mai sur la thématique "Processus électoraux et droit international des droits de l'homme". La Fondation René Cassin - Institut International des droits de l'homme promeut les droits humains en France et à l'étranger, dans un esprit scientifique désintéressé, par le biais de l'enseignement et de la recherche.
Annie DORNSTETTER	GRAINE DE PARTAGE - Soutien scolaire en cycle primaire	67 (Bas-Rhin)	Zone rurale située entre Yamoussoukro et Bouaké	Soutien de l'instruction au sein de 4 écoles primaires (apports élèves et enseignants) Soutien ponctuel du Collège
Etienne WOLF	KOTOKA - Brumath	67 (Bas-Rhin)		
Paule-Erika CERESIL				
Nathalie MARIDET	Savoire Ivoire	67 (Bas-Rhin)/51 (Marne)	Cote d'ivoire	Développement scolaire en Côte d'Ivoire
Michel CLAUDE	Tourisme sans Frontières		Guemon et sud comoe	Développement territorial
Ursuline BEGORRE	Vision et partage international	54 (Meurthe et Moselle)	Côte d'Ivoire	Agriculture
Laure ABEL	AQUASSISTANCE	Autre	Nord de Bouaké	Eau et gestion des déchets
Corinne LIEGEOIS	DEPRAVIE	67 (Bas-Rhin)		Santé
Marie Zerbo	Ps-Eau	54 (Meurthe et Moselle)		EAH
Souleymane OUATTARA	IRA Metz	57 (Moselle)		Culture et développement/éducation formation
Angenor Adou	IRA Metz	57 (Moselle)		

3. PRESENTATION DE GESCOD

Cf. diaporama présenté en séance

Gescod est le Réseau Régional Multi-Acteur (RRMA) du Grand Est, il bénéficie d'une convention d'objectifs avec le MEAE pour appuyer l'ouverture à l'international des acteurs du Grand Est. Il existe un RRMA par région.

Gescod bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement (AFD), notamment dans le cadre du programme RECITAL (pour les projets d'ECSI). Il agit autour de 3 missions centrales : anciennement IRCOD, Gescod a tout d'abord été créé par les collectivités alsaciennes pour mutualiser un outil sur les coopérations décentralisées. Il agit également dans le cadre de missions héritées du CEFODE, notamment relatives à l'appui à la mobilité internationale (dispositifs de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) et autres dispositifs appuyés par le MEAE ; projets de mobilité collective : chantiers de jeunes...). Sa troisième mission porte quant à elle sur l'animation du territoire du Grand Est et l'accompagnement des acteurs de la solidarité internationale.

En quelques chiffres : Gescod c'est 3 sites en France (siège à Strasbourg, antennes à Châlons-en-Champagne et à Nancy), 250 membres, 8 délégations à l'international (Bénin, Cameroun, Congo, Cambodge, Madagascar, Maroc, Sénégal, Togo).

➤ Focus sur la mission d'animation du territoire

L'objectif est d'identifier les acteurs et actrices du Grand Est qui travaillent à l'international ou mènent des projets d'Education à la Citoyenneté et Solidarité Internationale (ECSI) sur leur territoire (observatoire) et de les appuyer. Sur le site de Gescod il est possible de retrouver tous les acteurs du Grand Est référencés (encouragement à le faire pour les acteurs qui ne seraient pas encore référencés). Il est également possible de référencer les projets sur la page « actions à l'international ».

Chaque année, Gescod anime des groupes thématiques d'échange autour de thématiques variées : agriculture durable, égalité Femmes – Hommes, Eau Assainissement Hygiène (EAH), éducation et groupes pays.

Gescod assure un accompagnement des porteurs de projet : accompagnement collectif (organisation de formations, par exemple formation à la gestion de projet), et individuel (relecture de projet, appui, conseil, recherche de financements...).

Marie Zerbo (du Ps-Eau) accompagne les porteurs de projet sur le volet EAH.

Gescod se fait aussi le relais des campagnes citoyennes : festival ALIMENTERRE festival des solidarités : ces deux festivals se déroulent également en Côte d'Ivoire.

Contact coordination Festisol:

Madrick Anicet TONAKAMBIO : madrick1989@gmail.com

Contact ALIMENTERRE:

Hélène Basquin : basquin@cfsi.asso.fr



4. LE GROUPE PAYS COTE D'IVOIRE

Plusieurs structures ont fait remonter l'envie et le besoin d'avoir un groupe d'échange dédié aux acteurs du Grand Est intervenant en Côte d'Ivoire, afin de favoriser le partage d'expériences, rencontrer des acteurs et partenaires potentiels, valoriser leurs actions, identifier leurs besoins et attentes. Ce groupe doit permettre de créer des synergies, encourager des actions, favoriser des projets mutualisés, et enfin permettre la mise en place de ressources sur des thématiques spécifiques dont les acteurs pourraient avoir besoin.

En Grand Est, 35 acteurs et actrices (non économiques) intervenant en Côte d'Ivoire ont été recensés par Gescod, dont une collectivité territoriale (la Commune de Fraize). Sont également présent.e.s l'Université de Haute Alsace, la Fondation René Cassin, et 32 associations de solidarité internationale.

5. INTERVENTIONS ET TEMPS D'ÉCHANGES

- Question de Monique Mottoh : pourquoi n'existe-t-il pas de délégation de Gescod en Côte d'Ivoire ?

Gescod a des antennes dans plusieurs pays Sud, dans le cadre des partenariats de coopération décentralisée de collectivités territoriales du Grand Est avec des collectivités territoriales étrangères. Ce sont des partenariats qui s'inscrivent sur le long terme, avec d'importants projets (cofinancés par MEAE ou AFD) qui permettent cette mutualisation des ressources.

- Intervention de M. Laurent Bonneau, Conseiller de coopération et d'action culturelle, ambassade de France en Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire est un pays d'Afrique de l'Ouest francophone, donc très convoité en ce moment car les pays alentours sont moins accessibles du fait du contexte géopolitique. La Côte d'Ivoire est convoitée depuis longtemps, notamment dans le cadre du partenariat franco-ivoirien et des relations très fortes qui existent entre ces deux pays depuis l'indépendance.

C'est un pays paradoxal, pris entre modernité et tradition, plus que d'autres. Abidjan est une vitrine, très promue par la coopération française, et cela marque un contraste avec le reste du pays. Il existe en effet un conflit perpétuel entre la modernité occidentale abidjanaise et les traditions des régions et provinces ivoiriennes.

C'est un pays vulnérable : menacé par les djihadistes voisins, menacé par des contraintes externes mais aussi internes (depuis 2012, et la reprise de la coopération suite à l'arrêt des conflits : croissance économique annuelle de 7 - 8% dans un pays ultralibéral, ce qui a construit des disparités et inégalités très fortes). Donc la Côte d'Ivoire compte 30 millions habitants, de plus en plus de riches, une classe moyenne qui se développe en valeur absolue mais pas en valeur relative car l'essentiel de la population reste relativement en situation de pauvreté.

Ces éléments sont accentués par le fait qu'il n'y a peu de décentralisation et de gestion territoriale. L'accès aux services sociaux est essentiellement financé par la communauté internationale, d'où d'importants problèmes en ce moment (du fait de l'arrêt de l'USAID, et de la régression de l'APD en France de 30% cette année). Une réflexion s'impose avec le Gouvernement pour identifier mieux les sources et les modalités de financement des services sociaux en Côte d'Ivoire.

Les élections présidentielles vont se tenir fin octobre 2025, puis des élections législatives dans la foulée.

La période pré-électorale impose prudence et discrétion à la France qui est parfois au cœur de critiques dans le pays. Sur la coopération française : depuis 10 ans, environ 1 milliard d'euros par an d'aide au développement à destination de la Côte d'Ivoire. On trouve en Côte d'Ivoire l'ensemble des acteurs français du développement (sauf Atout France) : expertise France, AFD, BPI France, France volontaire, CIRAD, IRD, Institut français, Agence pour enseignement du français, etc... L'AFD et Expertise France sont prééminents. L'AFD, par son appui au Gouvernement, assure la relation directe et le dialogue de politique publique. De nombreuses entreprises françaises, petites et grosses, résident en Côte d'Ivoire. Les échanges commerciaux sont importants.

Cette aide au développement ne s'inscrit pas dans un cadre de stratégie spécifique, mais est davantage opportuniste et répond aux besoins du Gouvernement. Les secteurs abordés sont multiples (appui à la jeunesse, EAH, éducation, santé, entrepreneuriat, lutte contre le changement climatique, énergies renouvelables, etc...). Le C2D intervient à lui seul dans 9 secteurs de concentration.

Concernant plus spécifiquement le rôle de COCAC de M. Bonneau : son objectif est de conseiller l'Ambassadeur sur les dossiers de coopération, coordonner l'équipe « France » et définir une nouvelle stratégie d'investissement durable et solidaire. C'est nécessaire car nous sommes à la fin des engagements du C2D (Environ 3 Milliards d'euros depuis 2012). Fin 2025, Le montant des appuis financiers de l'aide française va très sensiblement diminuer et ne plus concerner que des prêts puisque la Côte d'Ivoire est un pays à revenus intermédiaires, ambitionnant d'être émergent + en 2030. En conséquence, le paysage de la coopération française va se modifier substantiellement dans les années à venir, d'où la nécessité d'établir une vraie stratégie en concentrant les secteurs d'activité.

Par ailleurs, il est compliqué de faire de la coopération avec des acteurs parfois orthogonaux, certains plus en faveur de la promotion de l'expertise, des financements et des intérêts français, d'autres plus en charge de soutenir le développement, les partenariats et la promotion des acteurs locaux. Même si le plus grand dénominateur existe toujours, France volontaire qui agit auprès de la société civile locale n'a assurément pas tout à fait les mêmes objectifs que BPI France qui soutient le financement des entreprises françaises en Côte d'Ivoire.

Parmi les actions principales du service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire :

- Activités culturelles : très nombreuses, un institut Français de Côte d'Ivoire important et rayonnant et 4 alliances françaises réparties sur le territoire. Appui aux industries culturelles et créatives (domaines de la musique, audiovisuel, mode, humour, arts de la paroles...).
- Appui au patrimoine culturel et à la coopération muséale, préparation du retour du Tambour EBRIE (restitution de biens culturels) et facilitation de l'accès au patrimoine pour les jeunes par le Numérique.
- Coopération éducative : de l'éducation de base à l'enseignement supérieur. Financement du MEAE et de l'AFD. Sur l'enseignement supérieur, il existe une centaine de partenariats entre des universités françaises et ivoiriennes (l'objectif étant de favoriser les Co-diplomations par l'animation d'un HUB franco-ivoirien capable de recenser et consolider ces co-diplomations : un étudiant ivoirien n'aura pas besoin d'aller en France pour obtenir diplôme français).

- Soutien aux enjeux globaux : sur la santé notamment (sida, tuberculose). Actions en renforcement aux structures de santé.
- Soutien à la société civile : pour être à l'écoute de la société civile ivoirienne. Projets FEF (Fonds Equipe France) – OSC : 1 million d'euros destinés à 22 petites associations pour le sport au féminin (sport comme vecteur d'inclusion, en milieu hospitalier ou carcéral notamment).
Animation de réunions régulières également avec les ONG françaises présentes sur le territoire ivoirien.
France Volontaire : environ 60 volontaires présents en Côte d'Ivoire. Importance des dispositifs de VSI et VSI de réciprocité.

6. THEMATIQUES ET DIFFICULTES QUE LES ACTEURS SOUHAITENT FAIRE REMONTER

Il est intéressant de partager les difficultés rencontrées, ainsi que les attentes particulières par rapport à ce groupe.

- Mme. Dornstetter : Il est compliqué de trouver plusieurs entreprises pour réaliser des travaux, les devis produits sont souvent surévalués. Comment faire pour obtenir un devis d'un montant plus correct ?
Peut-être qu'à la chambre de commerce ou l'ambassade de France il y aurait un relevé des entreprises, par secteur ?
Plus globalement : est-ce que l'Ambassade de France dispose d'un livret de présentation des différents codes culturels desquels il est important de s'imprégner pour ne pas faire d'erreurs, et faciliter les interactions ?

Réponse de M. Bonneau :

Il n'existe pas de liste exhaustive des entreprises, mais il y a la possibilité d'en constituer en fonction des besoins exprimés : possibilité de contacter la chambre de commerce franco-ivoirienne par exemple, ou encore l'AFD ou le Service économique régional de l'Ambassade qui dispose d'une multitude d'opérateurs sur place. M. Bonneau recommande d'**interroger l'Ambassade de France par mail sur ce sujet, pour être mis en contact avec les interlocuteurs adaptés.**

Il faut également garder en tête le fait que le dialogue avec l'Etat est compliqué et la gouvernance des associations dans le pays est difficile et loin des standards français (beaucoup de difficultés avec les alliances françaises notamment par exemple). Globalement la notion d'intérêt général n'est pas très présente, il y a un fort intérêt pour les questions financières. Par exemple en ce moment l'AFD construit des collèges, et elle paie tout, y compris l'eau et l'électricité alors que cela devait être pris en charge par l'Etat ivoirien. La logique de substitution ici est très importante et les co-financements sont insuffisants. La co-construction et les partenariats sont assez virtuels. La question de la pérennisation des investissements est désormais et enfin à l'ordre du jour.

Enfin côté culturel, il n'existe pas de guide exhaustif des codes culturels ivoiriens. La société ivoirienne est en effet multiethnique (plus de 60 ethnies) et multiconfessionnelle. M. Bonneau n'est pas parvenu à mettre en place un laboratoire d'analyse des dynamiques sociales, tel qu'il l'avait fait au Niger. Il n'existe pas du tout de telle structure en Côte d'Ivoire, d'écrits sur ce sujet, même si des conférences sont parfois organisées par l'Ambassade avec des historiens / spécialistes.

- M. Wolf : Il existe d'importantes difficultés autour de l'envoi de conteneurs, ceux-ci restent bloqués à la douane.

Il est également compliqué d'obtenir des visas, pour proposer des formations / séminaires / ateliers en France à des partenaires ivoiriens.

Réponse de M. Bonneau :

Oui l'envoi des conteneurs est délicat car peut se trouver bloqué en douane. Les frais de douane peuvent être importants. La Côte d'Ivoire ne dispose encore que de peu de recettes fiscales, donc l'Etat fait une sorte de transition pour financer davantage ses services par ce biais. A ce titre, cela pèse principalement sur les personnes / entités les plus aisées. Le gouvernement veut augmenter ses ressources fiscales, donc les droits de douane sont très importants, à la demande du FMI. Il n'y a pas d'autres solutions que de soumettre et de payer. C'est pourquoi il est **important d'avoir un partenaire local et un transitaire** qui peut faciliter ce processus.

Concernant les visas, M. Bonneau passe entre 10 et 20 % de son temps sur cette question. Pour obtenir un visa, il faut passer par quelqu'un qu'on connaît. En ce moment l'Ambassade délivre entre 400 et 500 visas par jour (1 personne traite environ 100 visas par jour, donc 3 minutes en moyenne consacrées à chaque visa). Il n'y a aucun moyen de personnaliser le traitement. M. Bonneau **délivre des attentions positives pour faciliter le processus d'obtention de visa**, il faut le contacter par mail en cas de difficulté sérieuse (il en reçoit entre 50 et 100 par jour).

Il est particulièrement difficile de faire circuler des étudiants, des artistes également.

- Mme. Mottoh : Son association Eboka a été créée à Mulhouse, c'est une association de droit français, donc pas légalement constituée en Côte d'Ivoire. Comment s'organiser en Côte d'Ivoire pour y être reconnue officiellement ?

Mme. Mottoh souhaiterait également des conseils pour la recherche de financements.

Réponse de M. Bonneau :

Pour intervenir en Côte d'Ivoire, il y a 2 hypothèses : être une structure française, et se faire reconnaître par le ministère de l'intérieur ivoirien comme association internationale et effectuer une demande d'agrément, mais ça peut prendre du temps (plusieurs mois, voire années). Ou s'appuyer sur une structure ivoirienne.

Pour ce qui concerne le financement : les structures françaises s'adressent au guichet de l'AFD (mais en général ce sont des volumes importants, sur des actions structurantes, des projets d'envergure). Pour des projets à plus petite échelle, nécessitant des financements de plusieurs milliers d'euros, nous nous situons alors davantage dans une logique de solidarité, de coopération décentralisée peut-être. Cela correspondrait davantage aux besoins de l'association évoqués ici.

Complément de Jennifer Milon : la Région Grand Est, ou encore l'agence de micro-projets (la Guilde), financent des projets de ce type. Gabriel BAJAJI, chargé d'animation Gescod, peut accompagner les associations dans leurs recherches de financement.

- M. Claude : représente l'association Tourisme sans frontières. Dans le cadre de leurs actions, l'association prend contact avec des acteurs locaux (associations, collectivités). Il évoque de bonnes relations avec les institutions ivoiriennes, une belle dynamique qui existe autour de leurs projets et des coopérations réussies.

- M. Adou : étudiant à l'Institut Régional d'Administration (IRA) de Metz. Le tableau peint est peu reluisant, mais il n'y a pas lieu de se décourager. Son parcours personnel de boursier soutenu par une ONG illustre l'importance de la solidarité internationale.
- M. Ouattara : étudiant à l'IRA de Metz. Sur le volet culture : au niveau des Instituts français / Alliances françaises, le COCAC a évoqué la possibilité de fermer ces institutions. M. Ouattara se révèle touché par ce fait : toutes les villes ne disposent pas de bibliothèques, donc ces centres peuvent être une vraie ressource pour les jeunes. Ces centres sont fréquentés par la jeunesse, élèves et étudiants, qui y trouvent des lieux de divertissement, de culture, d'apprentissage, de renforcement des capacités. Les fermer serait une dérive pour les jeunes qui fréquentent ces établissements.

Réponse de M. Bonneau : Les alliances françaises sont des associations de droit local, et donc dépendent des dynamiques mises en place pour les pouvoirs publics locaux et de la volonté de leurs directeurs / directrices à assurer des actions de qualité et respecter le cadre dans lequel s'inscrivent ces associations. Dans ce cas, les problématiques rencontrées autour des alliances françaises sont importantes.

- Mme Liégeois : présidente de l'association Drepavie qui travaille dans le domaine de la santé et plus particulièrement pour la lutte contre la Drépanocytose. L'association est en partenariat et collaboration avec la Fondation Lya pour les plaidoyers et le renforcement des capacités du système de santé : formation des professionnels de santé sur tout le territoire. L'association souhaite mettre en place un DIU de la drépanocytose en Côte d'Ivoire. Comment procéder ?

Réponse de M. Bonneau : prendre contact avec son service. Ce type de projet est toujours le bienvenu.